

## Les chiffres «tronqués» du chômage

Le collectif ACDC dénonce le «mensonge» concernant les chiffres «tronqués» du chômage en France • Le gouvernement annonce un taux de chômage à 8,6% en décembre 2006 •

Par Alexis DANJON (avec agences) LIBERATION.FR : lundi 26 février 2007

«L'opinion est de plus en plus sceptique face aux annonces répétées de la baisse du chômage. Elle n'a pas tort» affirme le collectif «Les autres chiffres du chômage» (ACDC). Alors que Dominique de Villepin tient aujourd'hui son bilan pour l'emploi à Rambouillet (78) où les chiffres du chômage devraient être révélés, ACDC entend dénoncer le «mensonge permanent» concernant les chiffres «tronqués» du chômage en France, selon leurs termes.

Le collectif, qui rassemble associations (Réseau d'Alerte sur les Inégalités, ACI, MNCP, etc.) et syndicats (SNU-ANPE, Sud ANPE, CGT Insee) a décidé de tenir une conférence de presse mensuelle, peu avant la publication par le gouvernement des chiffres du chômage, pour montrer quels sont, selon eux, les vrais chiffres du chômage. Ils ont publié une première note le 27 décembre 2006.

Ainsi, lors de sa conférence de ce lundi, ACDC a déclaré que sortir des listes de l'ANPE signifie de moins en moins sortir du chômage, car la hausse de ces sorties «ne s'explique que pour une faible part par des retours à l'emploi ou à la formation». Dans une note d'analyse des statistiques officielles, le collectif précise que «depuis 2005, on assiste à une envolée spectaculaire du taux de sortie des listes de l'ANPE. L'analyse des motifs de sortie montre que cette hausse ne correspond guère à des reprises d'emploi supplémentaires. Trois autres catégories de chômeurs non inscrits ont fortement augmenté, les chômeurs radiés, les chômeurs déboutés et les chômeurs dégoûtés» qui correspondent à 11.000 sorties des listes supplémentaires par mois.

Entre septembre 2004 et septembre 2006, le taux de sortie des listes de l'ANPE - qui comptabilise la proportion de chômeurs inscrits en début de mois ne l'étant plus en fin de mois - est passé de 14,5% à 16,8%, alors que la reprise des créations d'emplois a été modeste (+1% en 2006), note le collectif.

Le nombre de chômeurs sortant chaque mois des listes de l'ANPE a augmenté de plus de 6% entre 2003-2004 et 2005-2006 pour atteindre presque un demi-million de personnes. Sur les 26.000 sorties supplémentaires par mois entre les deux périodes, moins d'une sur cinq sont dues à des reprises d'emploi ou des entrées en formation, les autres résultant du «renforcement des contrôles et des sanctions» affirme-t-on du côté d'ACDC.

Parallèlement, le nombre de chômeurs «radiés» des listes de l'ANPE a bondi de 39% entre les deux périodes pour atteindre plus de 9.000 personnes par mois. De plus en plus de chômeurs renoncent aussi à leur inscription à l'ANPE, principalement après avoir perdu tout droit à l'indemnisation, précise le collectif, qui les qualifie de «chômeurs déboutés». Les sorties pour «non-renouvellement motivé» ont crû de 31% entre 2004 et 2006.

Le collectif souligne qu'un nombre grandissant de chômeurs ne se réinscrivent pas à l'ANPE car ils sont «dégoûtés» face aux «convocations à répétition et aux pressions destinées à leur faire accepter n'importe quel emploi, même très éloigné de leurs aspirations et de leurs qualifications». ACDC interprète ainsi la hausse de 31% des «non-renouvellements accidentels» d'inscriptions entre 2004 et 2006.

Thomas Coutrot, économiste et co-fondateur du Réseau d'Alerte sur les Inégalités affirme que «la baisse du chômage affichée par l'ANPE traduit surtout un changement de comportement de l'ANPE envers les chômeurs et des chômeurs envers l'ANPE».

Dans sa note du 27 décembre dernier, le collectif affirme, arguments à l'appui, que plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont exclus du chiffre officiel du chômage. Pour exemple, en septembre 2006, le chiffre officiel du chômage décomptait 2.172.000 chômeurs tandis que le nombre de personnes recensées par l'ANPE s'élevait à près de 4.450.000, soit un différentiel de 2.276.000 demandeurs d'emploi que le collectif surnomme les «chômeurs invisibles», qui représentent 51% du total des chômeurs, contre 47% deux ans plus tôt.

Ces «chômeurs invisibles», jamais comptabilisés dans la statistique officielle, sont catalogués en plusieurs catégories: les chômeurs des DOM (220.000), les demandeurs d'emploi temporaire ou à temps partiel (871.000), les dispensés de recherche d'emploi (412.000), les chômeurs en «activité réduite» (452.000) et les demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles (321.000).